

La série de M. Montpetit a été adoptée par le Conseil de l'instruction publique. Son introduction dans les écoles est obligatoire; nous avons pu voir les bons résultats qu'elle a produits, et c'est peut-être ici le cas de dire qu'il ne faut pas laisser trop de liberté aux instituteurs dans le choix des livres, et cela, dans l'intérêt de l'uniformité dans l'enseignement.

Un autre argument que l'on a avancé contre l'uniformité des livres d'école, c'est que les parents seront obligés à de nouvelles dépenses.

Je crois cet argument bien faible; car, au lieu d'être plus dispendieux, je suis d'avis que le système de l'uniformité dans les livres serait, au contraire, beaucoup plus économique.

On a dit aussi que ceux qui sont autorisés à faire le choix des livres, c'est-à-dire les membres du Conseil de l'instruction publique, pourraient être influencés, et qu'un auteur ou un libraire, par ce moyen, ferait adopter, de préférence à d'autres, des ouvrages de moindre valeur.

Si l'on peut admettre que le Conseil de l'instruction publique, composé des évêques de la province et de laïques d'une haute respectabilité, puisse être influencé, quelle confiance pouvons-nous avoir dans les commissaires d'écoles?

On a dit de plus que le gouvernement pourrait changer, que le Conseil de l'instruction pourrait être changé, et que des hommes en qui nous n'aurions peut-être pas confiance pourraient remplacer ceux qui composent maintenant le Conseil.

Ce sont des choses possibles sans doute, mais je ne crois point qu'elles arrivent jamais.

On a prévu encore que, dans l'avenir, le peuple pourrait perdre confiance dans le clergé, et éliminer les évêques du conseil.

Mais, je le demande, est-ce dans un pays éminemment catholique comme le nôtre que l'on peut avoir à redouter un pareil malheur? Est-ce au milieu d'un auditoire d'instituteurs et d'institutrices catholiques que l'on peut formuler de semblables craintes? Non, cet argument ne repose sur rien de sérieux, et l'énoncer est une espèce d'insulte à l'adresse de la population de cette province.

Un des discutants a admis que l'uniformité est désirable, mais qu'il ne faut pas aller trop vite en besogne.

C'est vrai, il faut être prudent; mais je crois qu'il n'y a aucun danger de trop se hâter, surtout quand la question est entre les mains du Conseil de l'instruction publique.

Avant de terminer, je dirai qu'il est nécessaire qu'il y ait uniformité dans les livres de classe, surtout que les instituteurs et les institutrices reçoivent une instruction uniforme. Mais, ici, je désire être bien compris: je ne prétends pas que tous ceux qui sont dans l'enseignement ou qui s'y destinent, suivent un cours régulier à l'école normale — ce qui, soit dit en passant, serait très désirable; — mais je voudrais que ceux ou celles chez qui les connaissances pédagogiques sont insuffisantes, pussent, pendant les vacances, acquérir la science des méthodes qui les mette en état de s'acquitter convenablement des devoirs de leur charge. C'est pourquoi je prie l'hon. surintendant de considérer s'il ne serait pas possible d'organiser une école normale qui répondit à ce besoin. Je suis convaincu que les sacrifices que l'on ferait pour cela ne seraient point perdus.

M. l'abbé Rousselot fait à M. le surintendant quelques questions relatives à l'uniformité des livres dans l'enseignement. Nous résumons, aussi fidèlement que possible, ce qui s'est dit de part et d'autre —

M. l'abbé Rousselot. — Une loi a été passée à la dernière session, décrétant l'uniformité des livres dans l'enseignement. Il y a, à ce sujet, un malaise dans le clergé: on s'occupe beaucoup de cette question, et on aimerait à savoir ce que va faire le Conseil de l'instruction publique.

M. le surintendant. — Je ne puis répondre pour le Comité catholique du Conseil de l'instruction publique. Il n'a pu encore prendre cette loi en considération, puisqu'il ne s'est pas assemblé depuis qu'elle a été sanctionnée.

M. l'abbé Rousselot. — Nous avons certainement confiance dans NN. SS. les évêques et les personnes distinguées qui composent le Conseil. Mais la question de l'éducation est si importante, que nous ne saurions trop prendre de précaution sur ce point. Ainsi, il y a une série de livres adoptée par certaines communautés religieuses dont on a reconnu l'utilité: doit-on les faire disparaître? Les écoles tenues par les bons Frères des écoles